

RAPPORT N° 05/8-08
au Conseil Municipal

OBJET

CONTRAT DE VILLE 2006

FINANCEMENT EN FONCTIONNEMENT
AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES

Par Délibération n° 99/7-65 du 14 décembre 1999, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le troisième Contrat de Ville Intercommunal avec l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Sainte-Marie portant sur la période 2000/ 2006.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la part des crédits contractualisés afin de permettre la mise en œuvre des actions du programme 2000/ 2006 de la Politique de la Ville, en conformité avec les orientations du Contrat de Ville signé entre l'Etat, le Département, la Région et la Commune.

Il convient, aujourd'hui, de se prononcer sur les financements en Fonctionnement au titre des crédits contractualisés de la Ville pour le programme d'actions à mettre en œuvre en 2006 (le tableau financier récapitulatif des actions de Fonctionnement est joint en annexe).

Les actions se décomposent selon les thématiques suivantes :

Emploi	140 000,00 €
Education	74 495,00 €
Citoyenneté / Prévention / Sécurité	573 186,00 €
Equipe opérationnelle	292 214,00 €

Au titre de cette programmation un accent particulier sera mis sur la lutte contre les grandes exclusions (soutien à la boutique solidarité, accompagnement du service de restauration sociale les week-end et jours fériés, étude grande exclusion sur les quartiers prioritaires de Saint-Denis et la place à donner aux handicapés).

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser :

- à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2006 ;
- à engager les crédits de la Commune pour les actions contractualisées ;
- à contracter, selon la procédure réglementaire choisie avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;

RAPPORT N° 05/8-08

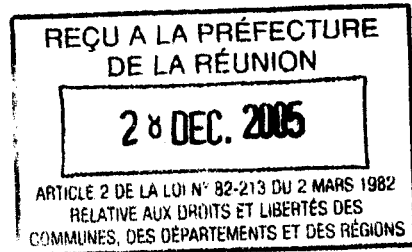
- à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département ;
- à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires ;
- à proposer la programmation en Fonctionnement aux instances de la Politique de la Ville.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 05/8-08
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 15 décembre 2005**

OBJET

CONTRAT DE VILLE 2006

**FINANCEMENT EN FONCTIONNEMENT
AU TITRE DES ACTIONS CONTRACTUALISEES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Délibérations du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du 15 juin 1999 ;

Vu la Délibération n° 99/7-65 du Conseil Municipal en séance du 14 décembre 1999 ;

Vu la Convention-cadre du 18 février 2000 entre l'Etat, la Région et le Département de la Réunion ;

Vu les Délibérations du Conseil Régional de la Réunion du 10 mars 2000 ;

Vu les Délibérations du Conseil Général de la Réunion du 9 février 2000 ;

Sur le RAPPORT N° 05/8-08 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Ibrahim DINDAR, 4ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Prévention, Sécurité et Politique de la Ville, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(4 abstentions -dont 1 vote par procuration-)**

ARTICLE 1

Approuve le programme en Fonctionnement des actions du Contrat de Ville pour l'année 2006 dont la liste est jointe en annexe.

DELIBERATION N° 05/8-08

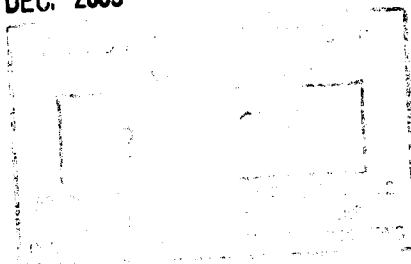
ARTICLE 2


Autorise le Député-Maire à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 2006 et à procéder aux inscriptions budgétaires pour les enveloppes contractualisées.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à proposer la programmation en Fonctionnement pour 2006 aux instances de la Politique de la Ville et à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département.

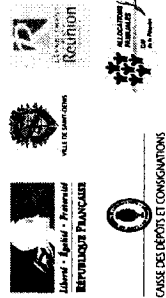
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **23 DEC. 2005**



The seal is circular with a central emblem featuring a figure on horseback. The text around the border reads "MAIRIE DE SAINT-DENIS" at the top and "LE MAIRE • RÉUNION" at the bottom. To the right of the seal is a handwritten signature.
DEPUTÉ-MAIRE
Rene-Paul VICTORIA

**REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION**
28 DEC. 2005
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

CONTRAT DE VILLE 2006 - FONCTIONNEMENT



PROGRAMME 2006 FONCTIONNEMENT - CONTRAT DE VILLE DE SAINT-DENIS
COMMUNE DE SAINT-DENIS

TOTAL GENERAL 396 560,00 €
Enveloppe prévisionnelle BP 2006
DEPT COMMUNE
ETAT (BP 2005 -20%) 129 859,00 €
ACTIONS CO COMMUNE 440 941,20 €
FINANCEES TOTAL 967 460,20 €

N° FA	SERVICE PILOTE	PORTEUR DE L'ACTION	LIBELLE DES ACTIONS	F	COUT TOTAL	CREDITS CONTRACTUALISES			Commune CO		AUTRES DROIT COMMUN	CLSPD
						ETAT FIDOM	DEPT	COM	TOTAL CDV	FONCT		
PRIMA												
1	DDJS DRIV	ASS DE QUARTIER PRIMA	Action de cohésion sociale FPH	F	10 000,00 €	8 000,00 €		2 000,00 €	10 000,00 €			
2	DRIV	ASS DE QUARTIER PRIMA		F	1 600,00 €	800,00 €		800,00 €	1 600,00 €			
CHAUDRON												
3	DRIV	JEUNESSE 2000	FPH	F	7 000,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €	7 000,00 €			
4	DRASS	JEUNESSE 2000	Nout tout pour tout santé	F	17 000,00 €	6 400,00 €		1 600,00 €	8 000,00 €		autres partenaires	9 000,00 €
5	DRAC	JEUNESSE 2000	Actions culturelles	F	10 000,00 €	8 000,00 €		2 000,00 €	10 000,00 €			
SAINTE-CLOTILDE												
11	DRIV	ASSOCIATION DE QUARTIER TAMARINS	FPH	F	9 000,00 €	4 500,00 €		4 500,00 €	9 000,00 €			
12	DRASS	AREP	Accompagnement à la fonction parentale	F	60 980,00 €	24 392,00 €		12 196,00 €	60 980,00 €			
MOUFLIA												
14(14a-14b) 59	DRASS DDJS	PROXIMA IOMS	Médiation éducative Emergence et mise en place d'action Fonds social sport	F	64 000,00 €	18 200,00 €		9 100,00 €	45 500,00 €		autres	18 500,00 €
EQUIPE OPERATIONNELLE												
61	DRIV	COMMUNE	Equipe opérationnelle	F	292 214,00 €							
62	DRIV	COMMUNE	Evaluation (Nouveau Contrat)	F	292 214,00 €					292 214,00 €		
TOTAL						1 021 400,00 €	388 000,00 €	129 859,00 €	666 546,20 €	292 214,00 €		62 500,00 €
DIFFERENCE ENVELOPPE						- €	8 560,00 €	- €	- €	- €		- €

PROGRAMME 2006 COMPLEMENTAIRE FONCTIONNEMENT - CONTRAT DE VILLE DE SAINT-DENIS

N° FA	SERVICE PILOTE	PORTEUR DE L'ACTION	LIBELLE DES ACTIONS	F	COUT TOTAL	CREDITS CONTRACTUALISES			Commune CO		AUTRES DROIT COMMUN	CLSPD
						ETAT FIDOM	DEPT	COM	TOTAL CDV	FONCT		
CHAUDRON												
6	DTEEP	ARIM	Mobilité des jeunes	F	5 000,00 €	4 000,00 €		1 000,00 €	5 000,00 €			
7	DTEFP	TREMPLIN	Mobilité des jeunes	F	5 000,00 €	4 000,00 €		1 000,00 €	5 000,00 €			
8	DDJS	Union Pugilistique de Saint-Denis	Animation et prévention par la boxe éducative	F	10 000,00 €	8 000,00 €		2 000,00 €	10 000,00 €			
SAINTE CLOTILDE												
13	DRIV	SREPEN	Sensibilisation, éducation et formation à l'environnement	F	12 000,00 €	9 600,00 €		2 400,00 €	12 000,00 €			
CITOYENNETE												
60	DDJS	COMMUNE	Formation des élus associatifs	F	15 000,00 €	12 000,00 €		3 000,00 €	15 000,00 €			
TOTAL						47 000,00 €	37 600,00 €	9 400,00 €	47 000,00 €	- €	- €	- €
											CLSPD	397 530,00 €